Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20141218-2014-12-18_034-DE

Date de télétransmission : 23/12/2014 Date de réception préfecture : 23/12/2014

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



GD2014-12-18_034

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 18 décembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 11 décembre 2014 Publié le 19 décembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 7

Scrutin: Pour: 71 Abstention: 0 Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Membres titulaires présents :

	membres munures presents.	
M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Jean ESMONIN	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Patrick CHAPUIS	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Danielle JUBAN	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Hélène ROY	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Patrick BAUDEMENT
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Frédéric COURT
M. Michel ROTGER	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anaïs BLANC
M. Jean-Patrick MASSON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

M. Bertrand FRANET

Membres titulaires absents:

M. Alain HOUPERT	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Bertrand FRANET
Mme Anne ERSCHENS	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. François HELIE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Édouard CAVIN	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. Roland PONSAA	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. François NOWOTNY	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean DUBUET	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD.

GD2014-12-18 034 N°34 - 1/2

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Les Entrepreneuriales 2014-2015 - Demande de subvention présentée par Réseau Entreprendre

L'entrepreneuriat est un enjeu majeur pour l'Université de Bourgogne, car il permet aux étudiants de toutes filières de formation et d'origine disciplinaire, à partir de bac + 2 au doctorat, de s'initier à la création d'entreprise.

Les objectifs des Entrepreneuriales sont de permettre aux étudiants de :

- mieux connaître l'univers de l'entreprise et de la création d'entreprise ;
- développer en eux l'esprit d'entreprendre ;
- apprendre à manager un projet en équipe pluridisciplinaire ;
- entrer dans un réseau de professionnels ;
- acquérir un bagage pour l'avenir;
- s'engager dans un challenge pour divers prix ;

et de bénéficier d'un accompagnement gratuit d'experts pour ceux qui ont un projet d'entreprise.

Pour l'année 2014-2015, 30 équipes ont été sélectionnées, soit un total d'une centaine d'étudiants (120), venant d'établissements différents (ESC, ENSAM, AgroSup, ...), et de formations complémentaires, qui participeront à ce challenge de la création d'entreprise de novembre 2014 à mai 2015 avec un accompagnement de chefs de d'entreprises et d'experts.

Afin de poursuivre leur dispositif d'accompagnement en 2014-2015, le Réseau Entreprendre en Bourgogne sollicite le Grand Dijon, pour un soutien financier à la même hauteur que l'an passé, soit 2 000 €.

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à Réseau Entreprendre, une subvention de 2 000 € afin de poursuivre leur dispositif d'accompagnement en 2014-2015 ;
- de dire que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2015.

GD2014-12-18 034 N°34 - 2/2



BUDGET LES ENTREPRENEURIALES 2014 - 2015

RESSOURCES		-	
Conseil régional de Bourgogne	35 000		ш_
Caisse d'Epargne Bourgogne-F C	12 000		S.
Caisse des Dépôts	4 000		
Le Grand Dijon	2 000		<u> </u>
	4 000		
Eurogerm	3 000		<u> </u>
	3 000		~
	2 000		، ۵
	2 000		
Autres sponsors à confirmer	3 000		L
			_
	70 000		F

EMPLOIS	
Fournitures diverses	950
Support de l'organisme national ANLE - Les Entrepreneuriales	000 9
Rémunérations intermédiaires et honoraires	44 090
Publicité – manifestation – Remise de prix	099 6
Déplacements – Missions et réception	2 300
Frais de personnel	7 000
TOTAL	70 000